Image not found or type unknown

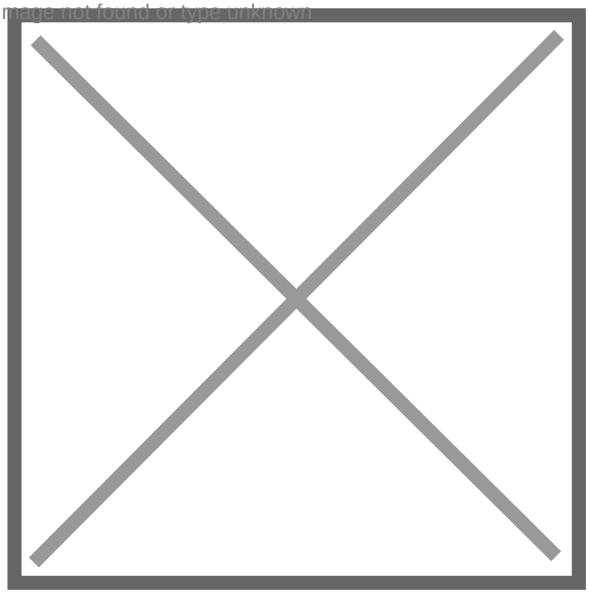

Droit à héritage, problème familial

Par **rams**, le **11/12/2008** à **23:14**

je suis issue d'une famille de 5 enfants. Je n'ai pas vu mon père depuis 25 ans. Je sais qu'actuellement, il est dans une maison de retraite et il est très malade. Une de mes soeurs s'est déclarée tutrice des biens de mon père, ceci sans demander le consentement des autres membres de la fraterie. En a t-elle le droit ? De plus, j'ai appris qu'elle avait vidé la maison de mon père sans nous consulter. Je ne sais pas ce qu'elle a fait des meubles et autres objets divers.
Un de mes frères aurait pris possession de sa voiture(qui vaut très chère). Ont ils le droit de faire tout cà sans consulter les autres ? De plus, mon père aurait -il le droit de me déshériter ? Devant une telle situation que me conseillez vous ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés